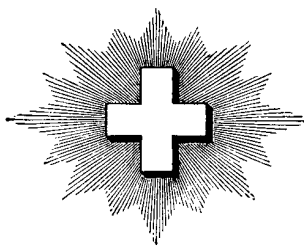


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 7474

16 octobre 1893, 6¹/₄ h., p.

Classe 64

PATEK, PHILIPPE & Co., à GENÈVE (Suisse).

Mécanisme isolateur de compteur de minutes, s'appliquant aux chronographes simples aussi bien qu'aux chronographes avec aiguilles rattrapantes.

Dans les chronographes ayant un compteur de minutes il arrive assez fréquemment que la roue portant l'aiguille dudit compteur saute accidentellement de plus d'une dent lorsqu'elle est actionnée par le doigt ou la goupille d'entraînement du mécanisme de chronographe. Cela provient de ce que, pour permettre le retour à zéro de ladite roue de compteur sans trop de frottements, on était obligé dans les mécanismes de ce genre fabriqués jusqu'ici, de n'appliquer contre ladite roue ou contre une roue ou étoile spéciale fixée sur son axe, qu'un ressort sautoir très faible qui laissait quelques fois échapper plus d'une dent à la fois.

Notre invention a pour but de supprimer cet inconvénient et de permettre la combinaison avec la roue de compteur ou l'étoile fixée sur son axe, d'un ressort sautoir d'une résistance suffisante pour empêcher absolument le saut de plus d'une dent à chaque impulsion.

A cet effet nous ajoutons au mécanisme connu de chronographe-compteur, un levier isolateur qui, s'appuyant d'une part sur la roue à colonne, soulève d'autre part le ressort sautoir du compteur à l'instant où les marteaux de retour à zéro tombent sur les cœurs de chronographe et de compteur.

Dans le dessin ci-joint nous n'avons représenté que celles des parties du chronographe-compteur qui sont nécessaires à la compréhension de l'invention.

A est la roue portant l'aiguille du compteur de minutes. Un dispositif quelconque, actionné par le mécanisme de chronographe et non représenté au dessin, produit à chaque minute, c'est-à-dire après chaque tour complet de l'aiguille de chronographe, le saut d'une dent de la roue *A*. L'axe de cette dernière porte une roue ou étoile *a* ayant le même nombre de dents que la roue *A* et un cœur de retour à zéro *a*⁺.

Un ressort-sautoir *B* s'appuie dans la denture de l'étoile *a* ne permettant le saut de la roue *A* que d'une seule de ses dents à la fois à chaque impulsion qui lui est donnée par le susdit dispositif intermédiaire quelconque et la maintenant solidement en place jusqu'à l'impulsion suivante.

En regard de l'extrémité du sautoir *B* se trouve l'extrémité d'un levier isolateur *C*, pivoté en *c* et actionné par un ressort *D*. Ce dernier presse le talon du levier *C* contre la roue à colonnes *E* ensorte que, suivant la position dans laquelle on tourne cette dernière à

l'aide d'une bascule ordinaire à cliquet *F*, ledit talon du levier *C* est engagé dans une encoche de la roue à colonnes *E* (comme c'est le cas en fig. 2) ou soulevé par une partie pleine de cette dernière (comme c'est indiqué en fig. 1). Dans le premier cas le levier *C* soulève le sautoir *B* hors d'atteinte de l'étoile *a* et dans le second cas le levier *C* est hors d'atteinte dudit sautoir *B*.

La même roue à colonnes *E* actionne un double marteau de retour à zéro *G* qui n'a rien de particulier; l'un de ses bras est destiné à frapper sur le cœur de retour à zéro *a*⁺ du compteur de minutes et l'autre est destiné à frapper sur le cœur de l'aiguille de chronographe, non représenté au dessin. La combinaison du levier *C*, du marteau *G* et de la roue à colonnes *E* est faite de façon à ce que le soulèvement du sautoir *B* par l'isolateur *C* ait lieu immédiatement avant que le marteau *G* ne frappe sur le cœur *a*⁺, au moment où ce choc a lieu, l'étoile *a* n'est plus en contact

avec le sautoir *B* et peut tourner p. c. sans entraver le retour à zéro de l'aiguille du compteur fixée sur le même axe qu'elle et que le cœur *a*⁺.

REVENDEICATION :

Dans les chronographes-compteurs, un mécanisme isolateur de compteur de minutes consistant dans la combinaison du ressort sautoir *B* actionnant une roue ou étoile *a* fixée sur l'axe du compteur, avec un levier isolateur *C* disposé et actionné par la roue à colonnes *E* de façon à être maintenu hors de portée du sautoir *B* pendant la marche du chronographe-compteur et à soulever ledit sautoir *B* hors d'atteinte de la roue ou étoile *a* lorsque le marteau de retour à zéro *G* tombe sur le cœur *a*⁺ du compteur.

PATEK PHILIPPE & Co.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à GENÈVE.

Patek, Philippe & Co.
16 octobre 1893.

Brevet N° 7474.
1 feuille.

